



La situation humanitaire en RDC est de plus en plus préoccupante

CRISE HUMANITAIRE EN RDC

L'ONU a besoin de 1,37 milliard d'euros pour sauver des vies

A la suite de l'appel d'urgence lancé par trois agences onusiennes pour prévenir la famine dans la région du Kasai, les Nations unies viennent également de se mettre au pas. Elles ont, pour leur part, lancé mercredi un appel de fonds de 1,68 milliard de dollars (1,37 milliard d'euros) pour une aide humanitaire en faveur de la RDC cette année. D'après l'Unicef, près de 400 000 enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë sévère et risquent de mourir, à moins de recevoir une aide d'urgence. Le gouvernement et la communauté internationale sont appelés à se réengager sur tous les fronts pour prévenir une famine majeure au Kasai.

Page 2

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le MLC appelle à rejeter la machine à voter

La machine à voter proposée par la Commission électorale nationale indépendante continue de susciter une vive controverse. Dans un récent communiqué, la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC) s'est indignée contre « l'obstination des animateurs de la Centrale électorale à violer la loi électorale qui interdit l'usage du vote électronique, en obligeant le peuple congolais à utiliser la machine à voter ».

Le parti de Jean-Pierre Bemba se dit prêt à démontrer publiquement à l'opinion nationale et internationale les voies et moyens de tricheries planifiés à travers les dispositifs proposés par la Centrale électorale.

Page 3



Les machines à voter

AFFAIRES FONCIÈRES

Interdiction de l'exploitation des concessions de cimetière par les privés



Bâtiment administratif de l'ETEC Nécropole à Kintambo

Lumeya Dhu Maleghi a déclaré avoir pris cette mesure conservatoire à cause de la triste expérience du cimetière baptisé « Nécropole, entre Ciel et Terre » où les gestionnaires ont fait montre d'un penchant commercial très prononcé. Le ministre des Affaires foncières s'est indigné par l'usage fait de ce site funéraire qui a perdu son caractère social.

Le ministre renonce donc à accorder des concessions de terre à des fins funéraires aux organisations non gouvernementales « à moins que ça soit dans le cadre d'un partenariat public-privé ». Et d'ajouter que l'Etat s'emploie, d'ores et déjà, à chercher des nouvelles concessions de terre pour ouvrir des nouveaux sites funéraires accessibles à toutes les bourses.

Page 3

CHOLÉRA À KINSHASA

Redéploiement des experts de l'OMS pour arrêter l'épidémie

Avec une progression rapide de l'épidémie touchant désormais vingt-six zones de santé de la ville de Kinshasa sur un total de trente-cinq toujours à haut risque, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient de redéployer ses experts au plus proche des zones touchées pour appuyer la Division provinciale de la santé de Kinshasa afin d'interrompre rapidement la chaîne de transmission. L'objectif est de se rapprocher autant que possible des structures de coordination, d'analyse et de prise de décision que sont les provinces et les zones de santé. La stratégie proposée par l'OMS, explique-t-on, consiste à mettre en place une grosse équipe dédiée totalement à la lutte contre le choléra.

Page 5

ÉDITORIAL

Blessures

Ce qui se passe actuellement, très loin de chez nous, entre les deux Corée, prouve une fois de plus que l'influence des puissances qui dictent leur loi à la planète des hommes pendant plus d'un siècle se réduit comme peau de chagrin au fil des années. Alors, en effet, que l'on pouvait craindre le pire, c'est-à-dire un affrontement militaire entre Pyongyang et Séoul provoqué par la montée en puissance de la Corée du Nord sur le plan nucléaire et les déclarations pour le moins agressives du président américain Donald Trump à l'égard de Kim Jong-un, c'est exactement le contraire que l'on voit se dessiner sous nos yeux avec un rapprochement imprévisible et imprévu des deux nations à la faveur des Jeux Olympiques d'hiver qui, s'il se concrétise comme c'est probable, fera date dans l'Histoire.

Que la Corée du Nord ne soit pas, loin de là, un modèle sur le plan de la gouvernance et des libertés publiques est une évidence que personne ne saurait contester. Mais qu'elle se dote d'armes de destruction massive pour se protéger contre des puissances extérieures aux desseins douteux n'a rien qui puisse surprendre. Ayant subi, tout comme la Chine, l'agression du Japon pendant la Deuxième Guerre mondiale, puis ayant dû protéger son territoire contre les troupes américaines au début des années cinquante de ce même siècle, elle a choisi, à l'instar des Etats-Unis, de la France, du Royaume-Uni, de la Russie, de la Chine, de l'Inde, du Pakistan, d'Israël de se doter d'un arsenal qui empêchera toute nouvelle agression. Qui, à part le pape François dont le jugement anti-nucléaire s'adresse à l'humanité tout entière et non à l'une ou l'autre des puissances dotées de ce type d'armes, pourrait le reprocher aux autorités de la Corée du Nord ?

Le rapprochement qui se dessine aujourd'hui entre les deux Corée apporte la démonstration, ou plutôt confirme le fait que la paix entre les nations ne peut naître que du dialogue, de la compréhension de l'autre. Sans doute ne garantit-il pas encore que le spectre d'une nouvelle guerre entre les frères ennemis et leurs alliés extérieurs s'éloigne enfin, mais il démontre que parler ensemble et se préparer à mener des actions pacifiques en commun crée un climat propice à la paix. Nous en aurons une preuve décisive si, comme tout semble l'indiquer désormais, les deux Corée s'entendent pour lancer à Séoul, le 14 février, une équipe féminine de hockey sur glace commune contre l'équipe du Japon.

Les Dépêches de Brazzaville

CRISE HUMANITAIRE EN RDC

L'ONU a besoin de 1,37 milliard d'euros pour sauver des vies

La situation a atteint un « point de rupture » et s'est nettement détériorée en 2017 en raison de la grave escalade du conflit et de l'insécurité généralisée.



La situation humanitaire en RDC est de plus en plus préoccupante

La situation humanitaire en RDC est de plus en plus préoccupante. Elle a même atteint un « point de rupture » de mauvais augure. Depuis les années 2016-2017 caractérisées par une grave escalade du conflit sur fond d'une insécurité généralisée, notamment au Kasai avec le phénomène Kamuina Nsapu, la RDC a des difficultés à se relever au plan humanitaire. Les dégâts causés sont immenses. Au centre du pays, des analystes redoutent d'ores et déjà la montée d'une famine aux conséquences incalculables. Dans cette région où 90% des communautés rurales dépendent de l'agriculture, les denrées alimentaires risquent de se faire rares dans les prochains mois, avertissent les spécialistes.

En effet, trois saisons agricoles successives ont été manquées par les agriculteurs contraints d'abandonner leurs champs à cause des affrontements entre les Fardc et les miliciens de Kamuina Nsapu, entre avril et mai 2017. L'insécurité ayant prévalu dans la région empêchait toute activité agricole dans cette partie du pays, mais aussi l'accès par les ONG humanitaires aux sinistrés. D'où les carences importantes observées ces derniers jours concernant les disponibilités alimentaires dans la région. Il est fait état de 3,2 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire.

A la suite de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds des

Nations unies pour l'enfance (Unicef) et du Programme alimentaire mondial (PAM) qui, dans un communiqué conjoint, ont lancé un appel d'urgence pour prévenir la famine dans la région du Kasai, les Nations unies viennent également de se mettre au pas. Elles ont, pour leur part, lancé depuis le 17 janvier un appel de fonds de 1,68 milliard de dollars (1,37 milliards d'euros) pour ses opérations humanitaires en RDC cette année. « Si nous n'obtenons pas un tel niveau de financement, des gens vont mourir », a déclaré le représentant de l'agence de l'ONU pour les migrants dans ce pays, Jean-Philippe Chauzy, qui parle d'un véritable défi face à l'ampleur de la crise. Ce cadre onusien ne s'explique pas qu'en si peu de temps, la crise humanitaire s'aggrave au point de mettre en danger la vie des milliers des personnes.

Et d'après l'Unicef, au moins quatre cent mille enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë sévère et « risquent de mourir, à moins de recevoir de toute urgence une aide en matière de santé, d'eau, d'assainissement et de nutrition ». Autant dire que l'urgence s'impose. D'où le plaidoyer des humanitaires invitant le gouvernement congolais et la communauté internationale à se réengager sur tous les fronts pour prévenir une famine majeure au Kasai.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama,
Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-so, immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le MLC appelle à rejeter la machine à voter

Le parti de Jean-Pierre Bemba se dit prêt à démontrer publiquement à l'opinion nationale et internationale les voies et moyens de tricheries planifiés à travers les dispositifs proposés par la Centrale électorale.

La machine à voter proposée par la Commission électorale nationale indépendante continue à susciter débat. Dans un communiqué du 15 janvier signé par la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC), Eve Bazaïba, ce parti a dénoncé et s'est indigné contre « l'obstination des animateurs de la Centrale électorale à violer la loi, en obligeant le peuple congolais à utiliser la machine à voter ».

Le MLC a, en effet, rappelé que les élections générales en RDC étaient gérées par un cadre légal. Il s'agit notamment, selon cette formation politique, de la loi électorale qui interdit l'usage du vote électronique, en stipulant que « le mode de vote électronique ne peut être appliqué pour les élections en cours ». Pour le parti de Jean-Pierre



Bemba Gombo, cette machine à voter qui n'est rien d'autre que le vote électronique « est une

voie pour la Majorité de favoriser la tricherie déjà planifiée, alors que la quasi-totalité de la

population congolaise n'a pas accès et surtout pas la maîtrise de l'outil informatique ».

Les machines à voter

La formation politique a, par ailleurs, noté le manque d'électricité à travers toute l'étendue du territoire national qui constituerait, selon elle, l'entrave pour le bon fonctionnement de ces machines à voter.

Déplorant les méthodes cavalières utilisées par le pouvoir en place, en voulant changer les règles de jeu à la veille des élections, le MLC, qui se dit prêt à démontrer publiquement à l'opinion nationale et internationale, les voies et moyens de tricheries planifiés à travers ces dispositifs proposés par la Centrale électorale, a appelé le peuple congolais à rejeter cette machine à voter et à résister contre la tentative de lui confisquer le pouvoir de se choisir librement, et de façon transparente, ses dirigeants.

Lucien Dianzenza

PRÉVENTION DE LA FAMINE DANS LE GRAND KASAÏ

Trois agences de l'ONU lancent un appel d'urgence

L'Unicef, le PAM et la FAO tirent la sonnette d'alarme pour sauver des vies face à la situation humanitaire très critique dans la région.

La précarité des conditions de vie dans la province du Kasai a atteint un seuil intolérable. L'insécurité alimentaire, l'émergence des maladies, la destruction des infrastructures d'utilité publique, le déplacement massif de la population sont devenus le vécu quotidien dans la région du grand Kasai. Par manque de récoltes parce que les agriculteurs ont fui leurs villages suite à l'insécurité, trois saisons agricoles successives ont été perdues. L'aide alimentaire ne parvient pas à combler le vide. « Seulement quatre cent mille des trois millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire grave au Kasai ont reçu une aide en décembre », soulignent les trois agences de l'ONU dans un communiqué conjoint. Elles ajoutent, par ailleurs, que plus de sept cent cinquante mille personnes sont toujours déplacées. Les six cent trente mille personnes déplacées qui sont retournées dans leurs villages incendiés, après s'être cachées dans la forêt, ont besoin d'être assistées pour qu'elles puissent reprendre la production agricole.

Pour le représentant par intérim de la FAO en RDC, Alexis Bonte, l'agriculture est le seul moyen de redevenir productif. « Non seulement elle génère de la nourriture et des revenus pour les familles,

mais elle restaure également l'espoir, la dignité et l'autosuffisance », fait-il savoir.

Pour sa part, le représentant par intérim de l'Unicef en RDC, Tajudeen Oyewale, indique que l'état nutritionnel des enfants est particulièrement critique. Au moins quatre cent mille enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë sévère. Ils risquent de mourir, à moins de recevoir de toute urgence une aide en matière de santé, d'eau, d'assainissement et de nutrition. « La sécurité alimentaire à plus long terme doit être rétablie et les pratiques d'alimentation et de soins améliorées afin que les enfants puissent avoir accès à la nourriture de qualité dont ils ont besoin », déclare-t-il.

Pour faire face à cette crise humanitaire, les donateurs apportent déjà leur appui financier mais face à l'ampleur de cette crise, les moyens s'avèrent insuffisants, comme l'indique le représentant du PAM, Claude Jibidar. « Il y a des signes qui montrent que les donateurs commencent à contribuer, mais les ressources sont très insuffisantes au vu de l'ampleur de la souffrance humaine. Le gouvernement congolais et la communauté internationale doivent se réengager sur tous les fronts pour prévenir une famine majeure au Kasai. Ne pas le faire, immédiatement et collectivement, signifie que beaucoup vont mourir », avertit-il.

Aline Nzuzi

AFFAIRES FONCIÈRES

Les privés interdits d'exploiter des concessions de cimetières

Le ministre Lumeya Dhu Maleghi a déclaré avoir pris la mesure conservatoire à cause de la triste expérience de cimetière baptisé « Entre ciel et terre » où les gestionnaires ont fait montre d'un penchant commercial très prononcé.

Pas facile d'enterrer un être cher au cimetière « Nécropole, entre ciel et terre » situé dans la périphérie est de la ville de Kinshasa. Les frais funéraires auxquels les familles éplorées font face en s'offrant les services de l'ONG gestionnaire du site dépassent tout entendement. Ils ne sont simplement pas à la portée du premier Congolais. Déjà, le caveau se négocie autour de 1 700 dollars au prix le plus bas. Des familles plus nanties vont jusqu'à dépenser plus de 20 000 dollars pour offrir une sépulture digne à leurs proches dans ce site funéraire où tout se décline en argent. L'objet social pour lequel la concession de terre a été attribuée à l'ONG « Entre ciel et terre », à savoir aider les Congolais à enterrer les leurs à peu des frais, a donné lieu à un penchant commercial très prononcé dans le chef des gestionnaires du site. Ces derniers ont, en effet, sacrifié le côté humanitaire de l'exploitation de ce cimetière pour s'adonner à un affairisme de mauvais goût symbolisé par le coût exorbitant des services offerts. D'où la colère du ministre des Affaires foncières, indigné par l'usage fait de ce site funéraire qui a perdu son caractère social. Lumeya Dhu Maleghi a, depuis le 13 janvier, pris des mesures conservatoires portant interdiction de l'exploitation des concessions de cimetière par les privés. L'expérience du cimetière « Nécropole, entre ciel et terre » n'est plus à rééditer. Le plus écœurant dans cette histoire est que la demande des terres faite par des ONG pour usage

funéraire est assortie des exigences d'ordre social et non lucratif auxquelles les requérants promettent de se conformer. Mais une fois leur requête approuvée, les ONG se livrent alors, de manière effrénée, à un commerce illicite qui laisse transparaître leur



Bâtiment administratif de l'ETEC Nécropole à Kintambo

goût prononcé pour l'argent. « Pourtant, la mission n'était pas pour faire d'énormes bénéfices. Ce qui constitue une grande violation de la loi », fait remarquer le patron des Affaires foncières.

Désormais, le ministre renonce à accorder des concessions de terre à des fins funéraires aux organisations non gouvernementales « à moins que ça soit dans le cadre d'un partenariat public-privé ». Alors qu'elles bénéficient des allègements fiscaux et autres exonérations au regard de la raison sociale de leur entreprise, ces ONG se retournent souvent contre l'Etat en versant dans un commerce éhonté. Il est donc temps, pense le ministre, d'arrêter la duplicité et l'imposture. Et d'ajouter que l'Etat s'emploie, d'ores et déjà, à chercher des nouvelles concessions de terre pour ouvrir des nouveaux sites funéraires accessibles à toutes les bourses. Une question, a-t-il rassuré, qui sera d'ailleurs mûrie au niveau du gouvernement.

Alain Diasso

Section 0. Avis d'Appel d'offres (AAO) Agence Congolaise des Grands Travaux

Appel d'Offres N° ACGT/DG/CGPMP/MF/AON/07/2017

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation de Marchés paru sur le site web www.arpmp-rdc.org de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics de la RDC en date du 6 janvier 2017.

2. L'Agence Congolaise des Grands Travaux (ACGT) a obtenu, dans le cadre du budget de ses ressources propres, des fonds afin de financer l'acquisition des matériels et autres équipements pour assurer son fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition des équipements spécifiques de supervision et contrôle des travaux.

3. L'Agence Congolaise des Grands Travaux (ACGT) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements spécifiques nécessaires à la supervision et au contrôle des travaux ci-après :

• **Lot 1 : Acquisition des GPS**

- 20 GPS portatifs
- 12 GPS différentiels

• **Lot 2 : Acquisition des stations totales et accessoires**

- 6 Stations totales de chantier sans réflecteur TheoDist
- 6 Trépieds aluminium

• **Lot 3 : Acquisition des équipements de mesure de distance**

- 12 Odomètres (Cyclomètres)
- 12 Télémètres laser

• **Lot 4 : Acquisition de 12 Scléromètres à béton avec certificat**

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans la Loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.

5. Le marché est réparti en quatre (4) lots attribuables séparément.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'ACGT au Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics à l'adresse électronique contact@acgt.cd et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Agence Congolaise des Grands Travaux
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics
Local « ADMINISTRATIF »
 1, avenue de l'OUA,
 Commune de Ngaliema
 Réf : Enceinte Procoki
 République Démocratique du Congo
 Email : contact@acgt.cd

De 8 H 30 à 16 H 00, heures de Kinshasa.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

- Expérience générale : 3 ans minimum dans la vente des matériels et équipements de supervision et contrôle des travaux.
- Expérience spécifique : avoir déjà contracté au moins un contrat de fourniture similaire d'au moins 150 000 000 FC (Francs Congolais cent cinquante millions) à au moins une entreprise (publique ou privée) à Kinshasa au cours de 3 dernières années (donner les références complètes des clients : adresse physique, e-mail, téléphone, etc) ;
- Disposer d'un chiffre d'affaires annuel d'au moins 200 000 000 FC au cours des trois dernières années ;
- Présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (2016, 2015 et 2014).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :

Agence Congolaise des Grands Travaux
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics
Local « ADMINISTRATIF »
 1, avenue de l'OUA,
 Commune de Ngaliema
 Réf : Enceinte Procoki
 République Démocratique du Congo
 Email : contact@acgt.cd

Contre la présentation d'un bordereau de versement d'une somme non remboursable de deux cent cinquante mille FC (250 000 FC) sur le compte RawBank intitulé « Agence Congolaise des Grands Travaux, portant le numéro 05101-01001436102-22 CDF.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-haut indiquée au plus tard le **15 février 2018 à 13 H 00** précises, heure de Kinshasa. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

Agence Congolaise des Grands Travaux
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics
« Salle des réunions »
 1, avenue de l'OUA,
 Commune de Ngaliema
 Réf : Enceinte Procoki
 République Démocratique du Congo
 Email : contact@acgt.cd

Le 15 février 2018 à 13 H 30 précises, heure de Kinshasa. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre équivalant à 2% du prix de l'offre par lot. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kinshasa, le 15 janvier 2018

Charles Médard ILUNGA MWAMBA

Directeur Général

CHOLÉRA À KINSHASA

Des experts de l'OMS se redéployent pour arrêter l'épidémie

Avec une progression rapide de l'épidémie touchant désormais vingt-six zones de santé de la ville capitale, sur un total de trente-cinq toujours à haut risque, l'agence onusienne vient de remobiliser ses experts au plus proche des zones touchées pour appuyer la Division provinciale de la santé (DPS) afin d'interrompre rapidement la chaîne de transmission.

La progression de l'épidémie de choléra dans la ville de Kinshasa inquiète avec sept cent vingt-cinq cas suspects rapportés. Il faut de grands moyens pour couper la chaîne de transmission de cette maladie. C'est dans ce cadre que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient d'apporter une main forte au gouvernement en redéployant ses experts à travers les zones touchées. Ces experts travaillent en parfaite collaboration avec la DPS. Parmi eux, l'on compte: des épidémiologistes; logisticiens; gestionnaires des données; spécialistes en communication sur les risques, la mobilisation sociale et l'engagement des communautés.

A en croire la directrice régionale de l'OMS, le Dr Matshidiso Moe-



ti, qui a effectué, il ya trois jours, un déplacement à Kinshasa, l'objectif de cette stratégie est de se rapprocher autant que possible des structures de coordination, d'analyse et de prise de décision que sont les provinces et les zones de santé. La stratégie de l'OMS, ajoute-t-elle, consiste à mettre en place une grosse équipe dé-

diée totalement à la lutte contre le choléra. « Nos experts, à commencer par ceux du Bureau pays, vont être directement basés au niveau provincial pour renforcer certains domaines tels que la formation pour la prise en charge des cas, le contrôle de l'infection, l'assainissement, le contrôle de la qualité de l'eau

Des malades victimes du choléra en RDC des sources aménagées dans les zones faiblement couvertes par l'adduction en eau potable, avec un suivi et une supervision accrues sur le terrain pour identifier les 'hotspots' et anticiper les interventions multisectorielles sur le terrain », déclare le Dr Moeti.

« Le suivi au quotidien de la

situation du choléra à Kinshasa demeure crucial », a insisté, de son côté, le Dr Michel Yao, gestionnaire des opérations d'urgence au Bureau régional et membre de la délégation de la directrice régionale à Kinshasa. Il a souligné la « nécessité pour les deux Clusters - Santé et eau, hygiène et assainissement de travailler ensemble et d'avoir une coordination unique pour mieux analyser la situation et orienter les activités de lutte sur le terrain avec efficacité, entre autres l'identification des facteurs des risques et les moyens de contamination ».

Le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga a, pour sa part, sollicité l'expertise de l'OMS pour la mise à jour du « Plan de réponse d'urgence robuste et chiffré » pour la ville-province de Kinshasa afin que le choléra n'y devienne pas endémique. « Ceci nous éviterait le scénario catastrophe dans une ville de plus de dix millions d'habitants en proie à une forte promiscuité dans certaines zones densément peuplées », a-t-il souligné.

Aline Nzuzi

DOING BUSINESS

Le célèbre classement international remis en cause

Le 18 janvier, l'Agence Ecofin a repris dans ses colonnes les révélations accablantes de l'économiste en chef de la Banque mondiale (BM), Paul Romer, sur certaines pratiques peu orthodoxes dans le processus d'élaboration du Doing business. Selon lui, des considérations parfois politiques ont motivé le classement de certains des deux cents pays examinés dans cette étude très populaire en Afrique.

Dans la région, le Doing business est une véritable « Bible » pour les décideurs africains qui évaluent et orientent même leurs politiques respectives en fonction de ce classement. Si certains pays comme la Chine en contestent régulièrement la fiabilité, la RDC n'a pas manqué de remettre parfois en question sa position pas très honorable dans le classement général, en dépit des avancées majeures dans l'amélioration du climat des affaires et des investissements. Récemment encore, le Guichet unique de création d'entreprise (Guce), fruit d'une ultime réforme de la facilitation d'entreprendre dans le pays, a annoncé avec faste la possibilité de suivre désormais en ligne l'évolution du processus de création d'une entreprise. D'emblée, cela réduit le nombre de jours pour créer une société à moins de trois jours.

S'exprimant ouvertement au Wall Street Journal, Paul Romer explique que les multiples récents changements de méthodologie du rapport ont été motivés par des considérations politiques. Il a cité le cas du Chili qui aurait été pénalisé volontairement depuis l'arrivée aux affaires de la socialiste Michelle Bachelet, en 2014. Pour lui, ce pays affiche une belle situation macro-économique depuis les années 2010. Cela n'a pas empêché au Doing business de le rétrograder de plus de vingt places pour des raisons inexplicables, renchérit-il. À en croire Paul Romer, le seul critère lié aux délais de paiement des impôts exigés aux entreprises ne pouvait suffire pour faire passer le Chili de la 34e (2014) à la 57e place du classement général.

Il s'agit d'une volonté manifeste de ternir l'image du pays, poursuit-il. Ce dernier n'a pas manqué de présenter ses sincères excuses auprès du Chili et des autres pays qui auraient pu être affectés par ces changements. À cet effet, il affirme remettre en doute foncièrement la fiabilité des quatre dernières éditions. En changeant les règles, les classements ont permis une meilleure prestation de certains pays comme le géant indien. Dans un langage acide, Paul Romer parle des règles taillées sur mesure. Ce que dément sans détour la BM qui rappelle que les indicateurs et la méthodologie sont conçus sans aucun pays à l'esprit. Toutefois, l'institution financière internationale est décidée à mener sa propre enquête sur les indicateurs du Chili.

Les critiques reviennent à chaque numéro publié par la BM. Pour la première fois, la critique vient de l'intérieur, du sommet même pour être plus clair. Rien n'indique pour autant que le rapport perdra de son importance stratégique pour les pays africains, selon de nombreux experts. N'en déplaise à la Chine qui en a exigé la suppression pure et simple. Toutefois, l'occasion sera trop bonne pour relancer le débat sur la nécessité d'accorder un intérêt plus soutenu sur d'autres classements régionaux. Beaucoup de ténors du gouvernement de la RDC ont fait une telle proposition par le passé. Autant dire que leurs propos auront un tout autre écho après ces graves révélations.

Laurent Essolomwa

JUSTICE

La FBCP appelle à l'accélération des procédures judiciaires en RDC

L'ONG américaine décrie de longues détentions en violation de la loi congolaise et des instruments légaux internationaux ainsi que les mauvaises conditions carcérales au sein de la Prison centrale de Makala.

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a lancé, dans un communiqué publié le 17 janvier, un appel alarmant à l'endroit des décideurs administratifs, politiques et judiciaires congolais en vue d'accélérer la procédure judiciaire dans le pays.

À en croire cette ONG de défense des droits de l'homme établie en RDC, après l'évasion du 17 mai 2017 à la Prison centrale de Makala (PCM), l'institution pénitentiaire comptait dans ses effectifs 3 884 prisonniers. Mais, en moins de huit mois, la FBCP a dénombré 6 260 prisonniers dont 5 015 civils, 146 militaires. L'ONG a également dénombré 165 mineurs de sexe masculin, parmi lesquels il n'y a aucun condamné, cinq filles mineures parmi lesquelles il n'y a aucune condamnée et 133 femmes dont quatre ont des enfants et parmi lesquelles il n'y a aucune condamnée. « Notre préoccupation majeure est que sur les 6 260 détenus, 1 061 personnes sont condamnées alors que le reste ce sont des prévenus. C'est ce qui est inacceptable et qui viole la loi judiciaire congolaise en vigueur », a écrit la FBCP dans son communiqué.

Cette ONG a également déploré l'arrestation de plus de trois cents Congolais expulsés du Congo-Brazzaville, en mai 2017, par la police à partir du beach Ngobila, à Kinshasa, et transférés à la PCM sans mandat d'arrêt provisoire. « C'est grâce à l'intervention de la FBCP auprès de la section des droits de l'homme de la Monusco et les autorités congolaises que plus de deux cent cinquante détenus ont été libérés. Malheureusement, d'autres (cinquante personnes), détenus pour le motif du vagabondage, sont restés en prison jusqu'à aujourd'hui dans les conditions très précaires », a regretté cette association qui a, par ailleurs, noté que dans le Code pénal congolais, l'infraction de vagabondage est appliquée seulement aux mineurs.

Tenant compte de la gravité de la situation des personnes détenues en violation de la loi et les violations massives des droits de l'homme à leur endroit, la FBCP exige leur libération immédiate et sans conditions. L'ONG attend également qu'une enquête indépendante soit diligentée en vue d'identifier les magistrats et les greffiers qui sont à la base de la détention et l'emprisonnement illégaux non conformes à la loi en vigueur et de la Constitution congolaise du 18 février 2006.

Lucien Dianzenza

HRW

« Personne ne devrait être renvoyé de force en Libye »

L'Europe ne doit pas, même indirectement, prendre le risque de renvoyer des migrants en Libye, où ils sont traités de manière « atroce », martèle le directeur de Human Right Watch (HRW), Kenneth Roth, infatigable défenseur des droits de l'Homme depuis plus de trente ans.

Les images chocs de CNN, montrant en novembre derniers une vente d'esclaves africains près de Tripoli, n'ont pas surpris cet Américain de soixante-deux ans, dont l'organisation aussi crainte que respectée s'étend désormais dans quelque quatre-vingt-dix pays.

« Human Rights Watch le rapportait depuis un certain temps déjà : la manière dont les migrants sont traités en Libye est atroce. Nous recueillons sans cesse des témoignages de travail forcé, d'abus sexuels, de torture », rappelle-t-il, lors d'un entretien avec AFP au siège parisien de l'ONG HRW, à l'occasion de la publication jeudi du rapport mondial 2018. « Personne ne devrait être renvoyé de force en Libye aujourd'hui », tranche-t-il, regard perçant derrière ses lunettes rectangulaires, en épinglant l'attitude ambiguë de l'Union européenne.

Les bateaux européens « ne renvoient pas les gens en Libye », mais l'Union

européenne, en particulier l'Italie, « font indirectement ce qu'ils ne peuvent pas faire directement, en formant les garde-côtes libyens qui ramènent les migrants » en Libye, dénonce M. Roth. « Il y a plus de migrants qui meurent en Libye qu'en essayant de traverser la Méditerranée », poursuit-il, en citant les chiffres de l'Organisation internationale des migrations (OIM), « ça vous donne une idée de la gravité de la situation ».

En 2017, au moins trois mille cent seize migrants sont morts ou disparus en tentant la traversée vers l'Europe, selon l'OIM. Mais les tentatives de traversées ont chuté depuis l'été, après des accords entre Rome et les autorités et milices libyennes pour empêcher les migrants de prendre la mer.

« L'Europe a la responsabilité de contrôler ses frontières, personne ne le conteste », mais qu'elle « tente de limiter l'afflux des migrants en investissant économiquement dans leurs pays ou en agissant contre les répressions qu'ils fuient », réclame Kenneth Roth, fils d'un juif allemand qui a fui l'Allemagne nazie.

La Libye n'est qu'un des multiples dossiers que suit attentivement ce juriste américain, qui évoque avec la même précision les persécutions des Rohingyas en



Le directeur de Human Right Watch (HRW), Kenneth Roth photo DR

Birmanie que la politique anti-terroriste d'Emmanuel Macron.

Derrière lui, une multitude de rapports multicolores s'étage dans une immense bibliothèque : HRW publie une centaine de rapports ou d'analyses chaque année, un tous les trois jours. Dans son tour d'horizon annuel, quatre-vingt-onze pays sont passés au crible, de l'Afghanistan au Zimbabwe.

Entré en 1987 à HRW, dont il est devenu le directeur exécutif six ans plus tard, Kenneth Roth a transformé la modeste organisation non

gouvernementale en une multinationale de quatre cent vingt-cinq salariés, financée par des dons de particuliers et de fondations, telle celle du milliardaire George Soros.

Non-partisan

HRW a bâti sa crédibilité sur deux principes : « exactitude et objectivité », dit son directeur, en soulignant que l'organisation n'a jamais commis de « grosse erreur ». « Nous appliquons ces principes quelle que soit la ligne politique du pays, de gauche ou de droite, qu'il s'agisse de gouvernements

ou groupes rebelles. Nous ne sommes pas partisans », souligne-t-il.

S'il qualifie l'arrivée à la Maison-Blanche de Donald Trump de « moment de désespoir », Kenneth Roth n'épargne pas son prédécesseur, Barack Obama. « J'admire le président Obama », mais « il n'a pas été prêt à payer le prix politique de la fermeture de Guantanamo, ni à faire quoi que ce soit pour empêcher Bachar al-Assad de commettre des atrocités de masse en Syrie », regrette-t-il.

Quant à Emmanuel Macron, dont il salue la fermeté face à la Russie ou la Turquie, il « s'est montré moins sévère avec le président Xi Jinping ». « Il semble plus disposé à défendre les droits humains quand les intérêts commerciaux français ne sont pas en jeu », critique M. Roth. L'ancien diplômé de droit de Yale ne se voyait pas « en avocat représentant n'importe quel client. J'avais besoin de croire à ce que je faisais ». « Mon père a grandi dans l'Allemagne nazie et s'est enfui enfant à New York en 1938. J'ai donc grandi avec ses récits sur Hitler (...) Cela m'a rendu très sensible au mal que les gouvernements peuvent faire et extrêmement déterminé à faire ce que je pouvais pour les en empêcher ».

AFP



BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE

«BCI»

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU CAPITAL DE 12 870 340 000 DE FRANCS CFA

SIEGE SOCIAL : AVENUE AMILCAR CABRAL

BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM : BRAZZAVILLE 07 - B - 633

Informe le public qu'elle procède à la VENTE de ses deux immeubles présentant les caractéristiques résumées ci-après :

Premier immeuble :

Sis à Pointe-Noire, Quartier Mpita, vers l'OCI.

Superficie du terrain : 880,21 m²

Avec titre foncier

Avec villa R+1 comportant :

1 bâtiment principal à étage

1 bâtiment annexe, derrière

1 grande cour avec jardin

1 piscine d'environ 10m sur 5m

1 niche avec un groupe électrogène

1 jardin

Au Rez-de-chaussée :

1 salon et une cuisine

A l'étage

5 chambres avec douches

Prix : 400 000 000 F CFA à débattre

Deuxième immeuble :

Sis à Pointe-Noire au bord de la mer, près de la gare.

Superficie du terrain : 1 964,68m²

Avec titre foncier

Rez-de-chaussée :

1 grande terrasse

1 salon d'une surface de 12m/6m, doté de 3 climatiseurs, un plafond staff, des fenêtres en baies vitrées

3 toilettes

chambres avec toilettes, salle de bain et chauffe-eau

1 pièce avec toilettes, lavabo chauffe-eau

1 grande cuisine d'une surface de 7m/4m équipée de meubles de rangement en bon état

1 buanderie

1 local d'une surface de 4m/3m50 avec une bache à eau et suppresseur

1 piscine

1 niche pour abriter un groupe électrogène

1 guérite pour gardien

1 bâtiment annexe

A l'étage :

1 terrasse de 12m/5m avec une vue sur la mer

1 chambre avec une salle d'eau (toilettes, douche, lavabo)

1 chambre avec un accès au balcon

1 salle de séjour avec accès au balcon

Une chambre parents, dotée d'une grande salle d'eau

Une chambre avec salle de bain et chauffe-eau

2 dépendances extérieures avec toilettes

Prix : 1 200 000 000 F CFA à débattre

Toute personne intéressée par ladite vente est priée d'appeler aux numéros :

PNR : 05 555 55 07/05 671 02 00

et BZV 05 676 02 65

Pour toute visite des lieux, appelez aux numéros : 05 555 55 07/05 671 02 00

LIBYE

L'ONU met en garde contre un statu quo non tenable

La situation qui prévaut dans le pays a conduit le représentant spécial du secrétaire général pour la Libye, Ghassan Salamé, à dénoncer la persistance des violences malgré des signes encourageants d'amélioration à travers le territoire.

« Des hommes, des femmes et des enfants continuent d'être tués ou blessés lors de tirs croisés et d'attaques aveugles, les groupes armés se livrant à des affrontements dans des zones résidentielles », a regretté le représentant spécial. Pour mettre fin à cette situation, il a estimé que le « plan d'action des Nations unies en vue de la reprise d'un processus politique sans exclusive pris en main par les Libyens » fournissait la feuille de route idoine pour rétablir la stabilité dans le pays et mettre en œuvre l'Accord politique libyen.

Parmi les tâches prioritaires fixées par le plan d'action supervisé par les Nations unies, la réconciliation nationale est de ramener graduellement dans le « giron politique » les principaux acteurs et groupes précédemment marginalisés.

Les violences se poursuivent en Libye alors que récemment, une importante cargaison d'explosifs a été saisie par des garde-côtes grecs, en dépit de la sévérité de l'embargo sur les armes pourtant en vigueur dans ce pays. « Une arme de plus dans un pays où en circulent déjà vingt millions est une arme de trop », a lancé ce haut fonctionnaire de l'ONU, qui est également le chef de la Mission des Nations unies pour la Libye.

Le représentant spécial a rappelé qu'au cours

du mois écoulé, des affrontements ont éclaté près de la frontière avec la Tunisie entre des forces affiliées à deux communautés rivales, tandis que la zone à l'est de Tripoli reste un point chaud et que les tensions sont vives autour de Derna. Evoquant la transition en cours en Libye, Ghassan Salamé a souligné qu'elle ne prendra fin qu'avec l'adoption d'une Constitution, dont le texte préparé par l'Assemblée constituante fait actuellement l'objet d'un examen juridique. De ce cadre constitutionnel, et de législations adéquates, dépendent la tenue d'élections crédibles plus tard cette année et la formation d'un gouvernement en mesure de répondre aux attentes des citoyens. Le représentant spécial s'est toutefois félicité des avancées réalisées dans l'actualisation des listes électorales. Le représentant spécial s'est appesanti sur la crise humanitaire qui sévit en Libye et continue également de toucher les migrants en partance pour l'Europe. Il a condamné les « marchés aux esclaves » et les conditions de détention « inhumaines » observées dans certains centres de transit ainsi que les sévices auxquelles la population vulnérable est soumise. La Libye a sombré dans la confusion depuis la chute en 2011 de Mouammar Kadhafi. Le pays se trouve de plus en plus enlisé dans une interminable crise de transition sans solution viable en vue, en dépit de la signature, il y a deux ans, d'un accord politique censé mettre fin à sa situation actuelle et aux profondes divisions entre deux pouvoirs rivaux : celui de Tripoli, reconnu par la communauté internationale, et les autorités de l'est du pays.

Nestor N'Gampoula

GABON

Interdit de voyager, Jean Ping dépose une requête en justice

Convoqué comme témoin par la justice et interdit de quitter son pays pour les besoins d'enquête, l'opposant gabonais, Jean Ping, a déposé une requête devant la Cour d'appel de Libreville, au motif qu'il juge illégal d'avoir été empêché le 13 janvier de quitter son pays pour se rendre en France.

Dans une requête envoyée à la Cour d'appel de Libreville, la défense de l'opposant demande le dessaisissement du juge sur cette question. « *Le Premier juge d'instruction a pris une mesure d'interdiction de sortie du territoire national manifestement illégale dans la mesure où il sait qu'une telle prérogative ne relève pas de sa compétence* », dénonce la requête.

Le 13 janvier, Jean Ping a été empêché par les forces de sécurité d'entrer dans l'aéroport, en raison d'une interdiction de sortie du territoire demandée par le juge d'instruction « *pour les besoins de l'enquête* » alors que l'opposant devait s'envoler vers la France.

Pour le procureur de la République gabonaise, Steeve Ndong Essame Ndong, l'on assistera « *à une forme de statu quo* » concernant cette situation. « *Jean Ping ne pourra pas sortir du territoire et le juge d'instruction ne pourra poser aucun acte jusqu'à ce que la Cour d'appel statue sur les mérites de la requête* », a-t-il déclaré.



Jean Ping était convoqué par le juge d'instruction comme témoin concernant une enquête sur un opposant arrêté et inculpé en septembre pour « *complot contre l'autorité de l'Etat* », mais il s'était présenté devant le juge.

Le bras de fer entre Jean Ping et le pouvoir a lieu alors que le Gabon a adopté début janvier une nouvelle Constitution et se prépare actuellement à des élections législatives qui doivent se tenir avant fin avril. Prévu initialement en décembre 2016, ces scrutins ont été reportés à deux reprises.

Nestor N'Gampoula

PARUTION

Gabriel Mwènè Okoundji et Caya Makhélé publient « Écrire à Pointe-Noire »

L'anthologie de 196 pages qui vient de paraître aux éditions Acoria entre dans le cadre de la collaboration culturelle entre la diaspora et le Congo.

« *Écrire à Pointe-Noire* », d'après la note de l'éditeur, est un fruit d'une rencontre au sein de la fratrie congolaise. Cette anthologie met en commun, au-delà des clivages de genres, les témoignages que portent sur leur pays et leur environnement, les écrivains, les poètes et les conteurs vivant sur le sol de Pointe-Noire, au Congo-Brazzaville. Comme la littérature est un témoignage destiné à se perpétuer de génération en génération, « *Écrire à Pointe-Noire* » se veut, parmi tant d'autres balises passées et à venir, une empreinte désormais indélébile de la fécondité littéraire congolaise.

A l'arrivée, la direction collégiale entre les écrivains Gabriel Mwènè Okoundji et Caya Makhélé a obtenu une somme de mots des auteurs au bord de l'océan atlantique.

Une prouesse qui fait co-écrire : Aimée Mambou Gnali; Tchichelle Tchivela; Huguette NGanga Massanga; Alphonse Chardin N'Kala; Ninelle N'Siloulou; Rodolsy Rony Makosso; Chrysleyr Tati; Hugues Eta Yi-Nkwel'; Kelly Mowendabeka; Xavier Mabika Dianga; Jean-Baptiste Tati Utaliame; Jean-Hus Konong; Emmanuel Mankou Ngayi; Hervé Kenene Milongo; Ngoujel 1er; Georges Mavouba Sokate; Habib Luc René Mitsingou; Nestor Mabilia; Ongali Lembili; Natacha Christelle Makoumbou.



Visuel de la couverture de l'Anthologie

« *Écrire à Pointe-Noire* »

Ngayi; Hervé Kenene Milongo; Ngoujel 1er; Georges Mavouba Sokate; Habib Luc René Mitsingou; Nestor Mabilia; Ongali Lembili; Natacha Christelle Makoumbou.

À lire et à venir découvrir aux tables rondes du salon du Livre de Paris avec l'esprit d'un Congo culturel sans frontières, « *une manière intelligente de transmettre les fondements culturels de notre identité* », consent un des auteurs

Marie Alfred Ngoma



Le Bureau Régional de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a le plaisir d'informer le public de la vacance du poste ci-après au sein de son Programme en charge des urgences sanitaires (WHE Programme) :

01 GESTIONNAIRE DE DONNEES (EPI)

Type de contrat : à durée déterminée (Fixed-term)

Durée du contrat : Deux (02) ans renouvelable avec une période probatoire d'un an

Grade : NO-B du barème du système des Nations Unies

Lieu d'affectation : Brazzaville, Congo

Date de publication : 12 janvier 2018

Date de clôture des candidatures : 02 février 2018

I - PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision générale du Directeur Régional pour les situations d'urgence et la supervision directe du conseiller régional pour le secteur de programme HIM, l'épidémiologiste ou l'administrateur (administratrice) de données assume les rôles et responsabilités suivantes :

1. Développer, maintenir et améliorer les bases de données afin de stocker les données et les informations reçues pour la surveillance des indicateurs et des événements relatifs aux maladies à potentiel épidémique et de toute flambée épidémique ou situation d'urgence de santé publique ;
2. Entreprendre la collecte, la saisie, le nettoyage et la validation des données et des informations reçues pour la surveillance et les flambées épidémiques de maladies à potentiel épidémique ;
3. Mettre en place des normes élevées sur la qualité des données et garantir un archivage judicieux des données et des informations reçues ;
4. Consolider en un format utilisable les informations reçues de rapports de situation sur les flambées épidémiques et d'autres situations d'urgence de santé publique ;
5. Produire des analyses sur les données de surveillance des indicateurs et des événements ;
6. Identifier les lacunes et les besoins en matière de gestion des données et des informations aux niveaux des pays et de la Région, et contribuer au renforcement des capacités des pays dans divers aspects de la gestion des données et des informations ;
7. Elaborer en étroite collaboration avec les épidémiologistes et les développeurs de logiciels des orientations sur l'analyse critique des données

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°1800081

et des bulletins soumis et fournir aux pays un retour d'information sur la qualité des informations reçues ;

8. Etablir un plan d'analyse statistique et une méthode d'échantillonnage en vue de réaliser une analyse statistique adéquate à l'aide de logiciels d'analyse épidémiologique et statistique ;
9. S'acquitter des autres tâches qui peuvent lui être confiées.

II - PROFIL ET QUALIFICATIONS REQUIS

Formation

- Essentiel : Un diplôme universitaire en statistiques, épidémiologie, systèmes d'information ; ou un tout autre diplôme scientifique ou un diplôme universitaire dans une discipline connexe ayant une solide composante en gestion des données et informations.
- Souhaitable : Un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Master en statistiques, épidémiologie, systèmes d'information.

Aptitudes et compétences

- Des connaissances et une expérience avérées dans les techniques d'échantillonnage, ainsi que la gestion et l'analyse des données.
- Une parfaite connaissance de la conception, de la mise au point et l'exécution de bases de données, de banques de données et de l'architecture des applications utilisant des données.
- Des capacités à concevoir et gérer des bases de données dans les logiciels couramment utilisés dans l'épidémiologie de terrain (EpiInfo, EpiData, ODK, Microsoft Access, SPSS, STATA, SAS, R).
- De solides compétences analytiques ; la capacité à analyser des données brutes, à tirer des conclusions et à comprendre comment mieux visualiser les données.
- Une connaissance du langage, des outils et plateformes de la programmation constitue un atout ;
- D'excellentes aptitudes en matière organisationnelle et analytique conjuguées à une capacité à exécuter plusieurs tâches et à produire des résultats précis en travaillant sous pression ;
- Une capacité à synthétiser l'information de façon claire et concise ;
- La connaissance de la santé publique et de l'épidémiologie est un atout.

Expérience

Essentiel : Au moins deux (02) années d'expérience dans la gestion des

données, les statistiques, tout comme la conception et le développement de bases de données.

Connaissance des langues :

Parfaite maîtrise du français et connaissance de travail de l'anglais sont requises pour ce poste.

Tous les candidats sont invités à postuler en ligne dès que possible après la publication et bien avant la date limite indiquée dans l'avis de vacance N° 1800081 à l'adresse internet suivante :

<https://tl-int.vcdp.who.int/careersection/ex/jobdetail.ftl?job=1800081&tz=GMT%2B00%3A00>. Le système fournit les instructions pour les procédures de candidatures en ligne. Prière de noter qu'aucun dossier papier ne sera accepté.

Dans le cas où votre candidature est retenue pour un entretien, il vous sera demandé de produire à l'avance une copie numérisée de l'attestation, du diplôme ou du certificat requis pour le poste. L'OMS considère uniquement les diplômes d'enseignement supérieur obtenus dans une institution accréditée ou reconnue dans la base de données mondiale des institutions d'enseignement supérieur (WHED), la liste des institutions reconnues étant actualisée par l'Association internationale des universités (IAU) ou par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO). La liste en question est accessible sur le lien <http://www.whed.net/>. Certaines attestations ou des brevets professionnels pourraient ne pas figurer dans la WHED, et seront de ce fait examinés au cas par cas.

L'OMS offre un régime de rémunération attrayant comprenant entre autre le salaire annuel net (assujéti aux déductions relatives à la contribution à la pension et à l'assurance maladie), les prestations pour les dépendants, le plan de pension, l'assurance-maladie, et les 30 jours de congé annuel. Veuillez visiter les sites Web ci-après pour des informations plus détaillées sur les conditions de travail à l'OMS :

<http://www.who.int> Cliquez sur ce lien pour en apprendre davantage sur les opérations de l'OMS

<http://icsc.un.org> Cliquez sur Quick Links>Salary Scales>by date

- Poste local ouvert uniquement aux candidats de nationalité Congolaise

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées

- Seuls les candidats dont les dossiers sont retenus seront contactés

LE BUREAU DE L'OMS EST UN ESPACE NON FUMEUR

VŒUX À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DENIS SASSOU N'GUESSO ET MADAME

CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Excellence Monsieur le président de la République

L'année 2017 qui vient de s'écouler aura, dans le monde entier, été marquée par un contexte économique, financier, et social morose. La chute brutale du cours des matières premières et un environnement macro-économique défavorable y ont sans aucun doute contribué.

Faisant l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès, lieu et moment symbolique choisi pour présenter les vœux à vos compatriotes, vous avez sans détour, stigmatisé les faiblesses endogènes, qui ont concouru à aggraver les difficultés auxquelles se trouve confronté notre pays.

Nous voici au seuil d'une année 2018, marquée par un sursaut dont vous aurez été l'initiateur et l'auteur. Dans votre adresse aux élus, devant la représentation diplomatique internationale, votre engagement était si fort, patent et pathétique qu'il a, à n'en point douter, laissé dans l'imaginaire collectif, l'empreinte d'un appel solennel :

Appel à se lever et à se mobiliser derrière le chef, le commandant du navire Congo, pour unir toutes nos forces ; nos intelligences, et notre énergie ; afin que 2018 soit une nouvelle et bonne année pour notre pays.

Aussi, ayant foi au Grand Architecte qui vous a confié la destinée de notre pays, voudrions-nous, au nom des retraités et des agents de la CRF ; et en notre nom personnel, vous adresser à vous-même, et à votre épouse, Mme Antoinette Sassou N'Guesso, nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Bonne année 2018



François Guimbi
Directeur Général



GIGA POMBA
Plus de Gigas, plus de temps
de connexion
***121*4#**



AG Partners

LE RESEAU DES SMARTPHONES

ELECTIONS AU ZIMBABWE

La population bientôt aux urnes

Le nouveau président zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa, a déclaré le 18 janvier, en marge d'un déplacement officiel au Mozambique, que les élections dans son pays auront lieu dans un délai de quatre à cinq mois.

Les élections prochaines au Zimbabwe seront les toutes premières organisées sans Robert Mugabe depuis l'indépendance de l'ex-colonie britannique, en 1980. « *Le Zimbabwe ira aux élections dans un délai de quatre à cinq mois et il nous faudra prêcher la paix, la paix et encore la paix, parce que nous savons que cela est bon pour nous et nous ne doutons pas que nous aurons des élections pacifiques* », a déclaré le nouveau président de la République.

« *Nous ferons en sorte que le Zimbabwe produise des élections libres, crédibles, équitables et indiscutables afin que le pays s'engage dans le monde en tant qu'Etat démocratique qualifié* », a-t-il ajouté.

Emmerson Mnangagwa a succédé à Mugabe à la tête de l'Etat, en novembre dernier, au terme d'un processus de destitution lancé par l'armée. Il a été formellement investi le mois dernier à la tête du parti au pouvoir, la Zanu-PF, et désigné comme candidat à l'élection présidentielle. Ce scrutin sera suivi de près par la communauté internationale, qui en a fait un test de crédibilité crucial pour le déblocage de l'aide financière.

Depuis l'an 2000, les élections au Zimbabwe ont systématiquement été entachées par des violences et des conflits politiques, contribuant à l'isolement du pays sur la scène internationale. En 2008, le chef historique du Mouvement pour un changement démocratique - parti d'opposition -, Morgan Tsvangirai, arrivé en tête du premier tour de la présidentielle, s'était finalement retiré de la course en raison du déferlement de violences contre ses partisans. Robert Mugabe avait alors été reconduit à la tête de l'Etat. Actuellement, cet opposant au régime de Mugabe est atteint d'un cancer, une maladie qui a affaibli et divisé son parti.

Josiane Mambou Loukoula

MUSIQUE

«Couleurs Tropicales» organisera un concert à Brazzaville

Le 24 février prochain, l'émission présentée par Claudy Siar, sur RFI, mettra sur le podium de nombreux artistes congolais. L'Institut français du Congo est le lieu du rendez-vous. Le spectacle sera gratuit, donc ouvert au public. Tout sera relayé sur les antennes de RFI du 26 février au 2 mars pour une semaine spéciale « Couleurs tropicales au Congo ».

Bien avant, le 23 février notamment (10 h),

Claudy Siar animera un atelier «*Génération consciente*» sur le thème : « *L'Afrique est-il un continent d'avenir pour la jeunesse ?* ». L'actualité de ces derniers mois a, en effet, permis à la jeunesse africaine de s'exprimer sur son devenir et les récents épisodes survenus sur le continent, notamment de la Libye aux déclarations du président américain, Donald Trump, de la culture à la politique...

Rominique Makaya

CAN HANDBALL/ GABON-2018

Les Diables rouges se compliquent la tâche



Les Diables rouges

Le Congo s'est incliné (22 à 27) face au Gabon, en match d'ouverture de la 23^e édition du Championnat d'Afrique des na-

tions (CAN), version messieurs. Une défaite qui met les Diables rouges en situation difficile, dans ce groupe A, d'autant plus

que les prochaines rencontres les opposeront, tour à tour, à l'Algérie, ce 19 janvier, puis au Cameroun, le 20.

Le 22 janvier, le Congo bouclera la phase de poules face à la Tunisie, le pays le plus titré en la matière avec huit trophées (1974, 1976, 1979, 1994, 1998, 2002, 2006, 2012) qui, par ailleurs, est vice-championne d'Afrique. L'Algérie occupe la deuxième place au plan continental avec à son palmarès sept titres (1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1996, 2014). La suite de la compétition, notamment le passage au second tour, ne sera pas du tout facile pour les Congolais.

R.M.

BUROTOP IRIS

ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



32" HD : 119 000 FCFA HT

43" FULL HD : 219 000 FCFA HT

50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT

55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT

65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

SITUATION EN LIBYE

La commission de l'UA fait le point à Denis Sassou N'Guesso

Président du comité de haut niveau des chefs d'Etat de l'Union africaine (UA) sur la crise en Libye, le chef de l'Etat congolais a échangé le 18 janvier, à Brazzaville, avec le conseiller stratégique de la commission de l'UA, Mohamed El Hacem Lebatt, porteur d'un message de sa hiérarchie.

« C'est un message du président Mahamat Moussa Faki au président de la République du Congo qui préside le comité de haut niveau des chefs d'Etat de l'UA pour la Libye. Il était donc normal que le président de la commission lui rende compte, à ce titre, de l'ensemble des contacts internationaux et avec les acteurs libyens », a indiqué Mohamed El Hacem Lebatt, à l'issue de l'audience.

Le président de la commission de l'UA a tenu à informer le chef de l'Etat congolais des derniers développements de la situation en Libye, peu avant le prochain sommet des chefs d'Etat de l'Union

prévue du 28 au 29 janvier à Addis-Abeba, en Ethiopie. Car, en marge de ces assises, le comité de haut niveau des chefs d'Etat de l'UA sur la Libye tiendra une réunion.

Mohamed El Hacem Lebatt a, en outre, souligné que l'UA n'applaudit pas « la multiplicité des intervenants extérieurs dans le dossier libyen ». L'UA, a-t-il ajouté, ne cautionne guère la marginalisation des ressortissants africains en Libye.

« Nous sommes pour que les dossiers des Africains soient avant tout suivis et résolus par l'Afrique. Ce qui ne veut pas dire aussi que nous sommes fermés par rapport aux contributions des partenaires internationaux et stratégiques de l'UA que sont les Nations unies et autres », a expliqué Mohamed El Hacem Lebatt.

En septembre dernier, le chef de l'Etat congolais a réuni autour d'une table, dans la capitale congolaise, les protagonistes de la crise libyenne dans le cadre de la



Mohamed El Hacem Lebatt et Denis Sassou N'Guesso, lors de l'audience

quatrième réunion du comité de haut niveau de l'UA. Au terme de cette rencontre, les Libyens ont

été exhortés à œuvrer pour le retour de la paix dans leur pays avec la tenue prochaine d'une conférence sur la réconciliation nationale.

Christian Brice Elion

CONGO/ETATS-UNIS

Todd P. Haskell salue la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Pool

L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Todd P. Haskell, est allé exprimer sa satisfaction le 18 janvier au député de la commune de Kinkala, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, pour encourager le processus de retour de la paix dans le département du Pool.



Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes s'entretenant avec Todd P. Haskell/Adiac

Quelque vingt-quatre heures après avoir rendue publique une déclaration dans laquelle il se félicite des engagements pris par le gouvernement et les représentants de Frédéric Bintsamou « pasteur Ntoumi », le diplomate américain en poste à Brazzaville voudrait s'enquérir de la suite du processus de paix dans le département du Pool. Ainsi, il s'est entretenu avec l'un des acteurs clés de ce processus, l'actuel ministre en charge de l'enseignement technique.

« Nos discussions ont porté sur le sujet du Pool, qu'est-ce qui se passe là-bas ? Nous avons fait une déclaration hier dans laquelle nous félicitons les deux parties pour les engagements pris dans le processus de paix. Je crois que c'est très impor-

tant pour le pays, pour les ressortissants du Pool, ce sont des bonnes nouvelles, pour les deux parties », s'est réjoui Todd P. Haskell. Cette visite a eu lieu, en effet, quelques heures seulement après le début des discussions entre les représentants du gouvernement et ceux du pasteur Ntoumi sur l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Pool, signé le 23 décembre dernier à Kinkala. « Je suis venu chercher à comprendre ce qui se passe mais aussi pour dire que nous soutenons les efforts visant à aboutir à une paix dans le département afin que des gens puissent repartir dans la vie normale dans leurs localités respectives. Beaucoup de gens ont œuvré pour l'aboutissement de

cet accord, mais le plus important est sa mise en œuvre pour qu'une paix durable soit installée dans le département. Donc

pour nous, le plus important c'est l'accord, les détails ce sont les décisions des deux parties dans les négociations », a insisté l'ambassadeur des Etats-Unis.

Interrogé sur l'apport de son pays pour la reconstruction du Pool, Todd P. Haskell pense que la communauté internationale est en train de prévoir des efforts pour identifier les ressources. Il est, cependant, conscient qu'il n'est pas facile de trouver toutes les ressources souhaitées. « Le plus important, c'est d'avoir la paix et le reste viendra. Je voudrais féliciter le gouvernement et le pasteur Ntoumi pour leur courage qui a abouti à toutes ces différentes étapes », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

MISE AU POINT DE L'UDH-YUKI

Le député Guy Brice Parfait Kolélas est exclu du MCDDI depuis 2016

La direction politique de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) a réagi le 17 janvier, aux propos tenus par le député de Ouesso 2, Léonidas Mottom Mamoni, dans une interview exclusive accordée au quotidien Les Dépêches de Brazzaville, n° 3118, du lundi 15 janvier 2018, sur la prétendue appartenance à la majorité présidentielle du député Guy Brice Parfait Kolélas. Voici la mise au point faite par la direction politique de l'UDH-Yuki.

C'est avec un grand étonnement que nous avons appris les propos du député Mottom Mamoni, situant à la majorité présidentielle, son collègue Guy Brice Parfait Kolélas, président de l'Udh-Yuki.

Nous tenons à rappeler au député Mottom, qui ne devrait pas ignorer que par ordonnance n° 153 du 19 février 2016, le président du tribunal de Grande instance de Brazzaville, Didier Narcisse Iwandza, magistrat, a exclu M. Guy Brice Parfait Kolélas du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) sur requête introduite le 18 février 2016 par les responsables dudit parti.

Depuis lors, M. Guy Brice Parfait Kolélas a été porté à la tête du mouvement politique dénommé Udh-Yuki, à l'issue d'une élection juste et transparente au cours du congrès national extraordinaire tenu le 19 mars 2017 au Palais des congrès de Brazzaville.

Aussi devrait-il savoir que la prorogation du mandat des élus du Pool, et en particulier, celle du député Guy Brice Parfait Kolélas, a été faite indépendamment de la volonté personnelle du président de l'Udh-Yuki, qui n'en demandait pas plus.

En tout état de cause, si les élections avaient été organisées dans tout le département du Pool, la situation serait pour le moins plus avantageuse pour l'Udh-Yuki qui aurait, sans aucun doute, obtenu davantage d'élus qu'il n'en compte aujourd'hui.

Il sied de souligner que le député Guy Brice Parfait Kolélas, président de l'Udh-Yuki, appartient, de fait et de droit, à l'opposition républicaine.

En définitive, l'Udh-Yuki, s'insurge contre toute tentative de créer la confusion dans l'opinion sur l'appartenance politique du député Guy Brice Parfait Kolélas, laquelle ne souffre pourtant d'aucune ambiguïté :

Fait à Brazzaville, le 17 janvier 2018

Pour l'Udh-Yuki,
**Le secrétariat national chargé de la prospective
et de la veille informationnelle**

TRANSPORT EN COMMUN

La mairie reprend la gestion des parkings

La collecte des recettes des parkings de la place de Brazzaville est désormais assurée par des agents dûment désignés, sur autorisation de la mairie centrale.



Arrêt de bus de la gare centrale à Brazzaville

La municipalité de Brazzaville tente de régler le secteur des parkings de véhicules de transport en commun, générateur d'importantes recettes, en y imposant des autorisations d'exploitation. La décision qui a été prise le 15 janvier par le maire de Brazzaville, Christian Roger Okémba, concerne pour le moment une trentaine de parkings sur les quelque cent construits dans la ville capitale.

D'après le premier vice-maire, Guy Marius Okana, la mesure vise essentiellement à reprendre les ressources de la municipalité. « Nous avons décidé de mettre en gestion indirecte ces parkings, en délivrant les au-

torisations d'exploitation provisoires de trois mois. Désormais, la police n'a plus le droit de mettre la main sur les recettes générées par ces parkings, c'est le travail de la mairie », a indiqué Guy Marius Okana.

En réalité, l'absence de réglementation du secteur est un véritable manque à gagner pour la mairie. Dans ces parkings, ce sont des individus en civil qui collectent sur chaque bus la somme de 100 ou 150 FCFA. A la fin de la journée, ces chargeurs clandestins additionnent d'importantes recettes qui sont ensuite versées dans des caisses autres que celles de la mairie. Ces dernières années, la mairie a construit et

réhabilité plusieurs parkings et arrêts de bus à Brazzaville, afin de pouvoir faciliter le stationnement des véhicules et la fluidité des transports. Par exemple, les parkings du marché Total, les arrêts de bus du pont du Djoué, de Bifouti, du CEG Angola-Libre, de Mikalou...

La nouvelle mesure prise par le maire va permettre, à terme, à la municipalité de Brazzaville, non seulement de renflouer ses caisses, mais également de mieux entretenir ces espaces publics et d'y installer de nouveaux services au grand bonheur des conducteurs et des usagers de la route.

Fiacre Kombo

MUNICIPALITÉ

La commune de Poto-Poto nécessite un désengorgement des rues

La question a été soulevée devant le maire de Brazzaville, Christian Roger Okémba, par les habitants du troisième arrondissement au cours d'un échange qu'il a eu avec eux le 17 janvier.

La rencontre s'inscrivait dans le cadre du lancement de l'initiative citoyenne des résolutions des besoins prioritaires, dénommée « *Bâtissons Brazzaville ensemble* ». L'objectif étant de discuter et écouter la population afin de susciter son implication dans la recherche des solutions aux problèmes qui minent la ville.

La population de Poto-Poto a évoqué, devant le maire central, la question de l'inondation des parcelles environnantes de la rivière Madoukou, la dégradation des voies de circulation dans le quartier OCH ainsi que le manque d'électricité et d'eau potable dans ce quartier, l'encombrement des rues par des épaves de voitures, l'exemple de la rue Paul-Kamba, les embouteillages sur les voies publiques, etc.

Le manque de transparence dans la gestion des fonds de la mairie a été aussi soulevé. Selon la population de Poto-Poto, les agents de la mairie sont toujours présents dans le marché pour le recouvrement des taxes mais les retombées ne sont pas observées sur le terrain. Il a été également déploré la distinction des taxes des boutiques et des étalages, des grossistes et des détaillants, le coût élevé des taxes ainsi que le non-paiement de celles-ci par la communauté étrangère.

Les habitants de Poto-Poto ont aussi fait part à Christian Roger Okémba de l'existence des lieux de fumoir dans leur arrondissement, se fondant sur le cas de la rue 5-février. Ils ont déploré le comportement malsain des agents de la police qui, d'après eux, ne cessent de rançonner les commerçants, les arrestations abusives dans le marché et même devant les mosquées des communautés ouest-africaines.

L'échange avec le maire a permis aussi à la population de lui rappeler la vétusté de leur maison com-

mune ainsi que le problème des insignes distinctifs des chefs de bloc et zone.

Répondant à toutes les doléances qui lui ont été soumises, le maire de Brazzaville a reconnu que l'arrondissement 3, Poto-Poto, a perdu son image d'antan. Les artères ne permettent plus la libre circulation et çà et là abondent des immondices qui sont même la cause des inondations après les pluies diluviennes. Il a toutefois rassuré que le travail de désengorgement s'effectue sur les avenues de France et Trois martyrs. Christian Roger Okémba a assuré son auditoire que la mairie centrale possède bien les moyens techniques mais l'action nécessite la contribution de la population.

Au sujet de l'édifice de la mairie de Poto-Poto, a-t-il souligné, l'architecture ne pourra pas être modifiée car ce bâtiment fait partie de l'histoire du Congo. Il peut néanmoins être peint en vue de donner une bonne qualité.

A la question de l'évasion fiscale, Christian Roger Okémba a promis de mettre fin à cette mauvaise pratique des agents véreux de la mairie. « *Je suis confronté à ce problème depuis mon arrivée à la tête de la mairie qui ne reçoit que 40% des recettes municipales collectées. Les mesures sont prises et nous sommes en train de créer des mécanismes pour que l'argent ne soit plus donné à main propre* », a-t-il indiqué. Il a, par ailleurs, instruit le maire de Poto-Poto, Jacques Elion, de mettre en place un comité de gestion représenté par toute la communauté présente dans cet arrondissement pour identifier les maux qui les concernent.

Notons que les problèmes évoqués par cette population ont été également soulignés par leur maire dans son mot de circonstance, en présence de ses collègues d'autres arrondissements. Ces problèmes sont notamment ceux de l'insalubrité, des voiries, la délimitation des marchés publics, etc.

Lydie Gisèle Oko



SALARIÉS

Début des cours de la promotion 2018 -2019 au cours du soir à la fin du mois de janvier 2018 en :

- 3^{ème} année bachelor ;
- Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).

Diplômes français

NB : Dernières inscriptions avant la clôture définitive.

Tel : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 E-mails : escicinfo2013@gmail.com / escicinfo2013@escic-cg.com ; Site : www.escic-cg.com

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS



VACANCE DE POSTE

Intitulé du poste : CHEF DE SERVICE QHSE

Classification professionnelle : Poste ouvert en catégorie 9 de la Convention Collective des Entreprises Forestières.

Direction : Direction Responsabilité Environnement et Social

Lieu d'affectation : Pokola

Missions du poste:

Le Chef de Service QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) a pour mission de réduire et de contrôler les risques en matière de sécurité des biens et des personnes au sein de l'entreprise et en matière de pollution de l'environnement. Il intervient sur l'ensemble des sites de la CIB, vérifie l'application des procédures et participe activement à leur amélioration. Il est l'interlocuteur qui devra être capable de documenter les préoccupations QHSE, auprès des auditeurs FSC.

Activités principales :

- Participer, en concertation avec la direction de l'entreprise à la conception, la définition de la politique d'hygiène, de sécurité et environnement, de sa mise en œuvre, de son animation, de son suivi et garantir l'amélioration continue ;
- Elaborer, en fonction des orientations de la Direction CIB, un schéma directeur prenant en compte les objectifs de la Société en matière de développement durable et des contraintes en matière de qualité, de sécurité, de prévention des risques et la préservation de l'environnement ;
- Rédiger et veiller à mettre à jour les directives et procédures QHSE ;
- Réaliser une veille permanente sur les évolutions de la réglementation relative à la qualité, l'hygiène, la sécurité, l'environnement et les conditions de travail ;
- Etablir les indicateurs de qualité en matière QHSE ;
- Analyser les risques relatifs aux salariés notamment aux postes, conditions et équipements de travail, aux maladies professionnelles, accidents ;
- Apporter un support opérationnel aux départements et services, afin de garantir la conformité des installations et des process au regard des exigences de la réglementation ;
- Participer à l'animation du comité d'hygiène et sécurité (CHS) ;
- En cas d'accident, organiser et diriger l'intervention des secours, mener des réunions, définir l'arbre des causes, rédiger le rapport d'accident ;
- Procéder à la vulgarisation de la politique QHSE de la Société ;

- Réaliser à travers des cercles de qualité, l'analyse des dysfonctionnements en vue de la recherche des pistes d'amélioration ;

- Réaliser et mettre à jour les dossiers de sécurité (étude de danger, étude d'impact, analyse de risques, Plan Particulier d'Intervention « PPI », Plan d'Opération Interne « POI »...);

- Elaborer le dossier de déclaration, Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) ;

- Etablir les procédures écrites (Gestion des produits chimiques, Exécution des travaux, Gestion des déchets, Maintenance du matériel de défense contre incendie « DCI »...);

- Réaliser et mettre en place l'affichage Sécurité et Environnement (Pictogramme, consignes, panneaux préventifs, modes d'emploi...);

- Effectuer les audits internes en matière d'application des process, réglementations et certifications ;

- Assurer la veille réglementaire en matière de sécurité et environnement ;

- Veiller au respect des recommandations des textes nationaux et internationaux, en la matière ;

- S'assurer du respect scrupuleux des consignes sécurité et du port des équipements de protection individuelle ;

- Contrôler les conditions de stockage, le transport des produits chimiques et des hydrocarbures ;

- Contrôler le suivi de la fiabilité des dispositifs anti-incendie : système d'alarme, extincteurs (usines, habitations, véhicules et engins...);

- S'assurer du contrôle et du suivi du traitement des huiles usagées : transport et traitement des fûts, stockage et évacuation des huiles ; Autorisation d'exportation convention de Bâle ;

- Se charger du suivi de l'entretien des dispositifs de traitement des eaux chargées en hydrocarbures : bacs et dalles de rétention, décanteurs séparateurs (ateliers, stations-services, aires de lavage...);

- Contrôler le suivi du traitement des ordures ménagères sur tous les sites : collecte des ordures, suivi des décharges (tri et enfouissement des déchets) ;

- S'assurer du bon stockage des déchets spéciaux et matériaux divers dans le parc à déchets industriels « parc à ferraille » de Pokola (rangement, nettoyage, surveillance de pollutions éventuelles) ;

- Assurer le contrôle de l'hygiène et la propreté des locaux de l'entreprise ;

- Assurer, pour des questions d'hygiène, sécurité et Environnement, la représentation auprès des

organismes officiels : Mairie, Délégations Environnement, Mines, Travail, Sous-traitants, Associations locales... ;

- Effectuer à la demande de sa hiérarchie, toute tâche supplémentaire, en lien avec sa fonction.

Qualification requise

Détenir un diplôme universitaire (Master) scientifique ou de technologie option QHSE et une expérience professionnelle de 5 ans minimum, sur un poste similaire.

Exigences liées au poste

- Connaître la réglementation et les normes Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement ISO 9001 et 14001, OHSAS 18001) notamment en milieu industriel ;

- Maîtriser les principes et les pratiques liées à la gestion du risque incendie ;

- Savoir coordonner les équipes de première intervention/premiers secours ;

- Connaître la réglementation des appareils sous pression et les dispositifs de protection collective et individuelle ;

- Savoir conduire les audits internes en matière de Sécurité et Environnement ;

- Avoir de bonnes dispositions dans la maintenance du matériel de défense contre incendie (DCI) ;

- Disposer d'excellentes qualités relationnelles et d'une grande capacité de communication ;

- Détenir des dispositions d'observation, de réactivité et une bonne capacité d'adaptation ;

- Avoir un sens d'initiatives, de synthèse et faire preuve de grande rigueur et d'organisation ;

- Garantir une bonne conscience professionnelle et faire preuve d'une grande disponibilité ;

Processus de sélection :

- Les dossiers comportant principalement un CV et une lettre de motivation, doivent être déposés au plus tard le 31 Janvier 2018, au service des Ressources Humaines de la CIB à Pokola ou au Bureau CIB de Brazzaville (téléphone : 06 900 13 55).

- Les candidatures numériques seront adressées au Responsable des Ressources Humaines à l'adresse électronique suivante : crepin.malato@cibpokola.com

Les personnes retenues sur dossier, seront ensuite convoquées pour se soumettre à un test de recrutement et un entretien de sélection finale.

Fait à Pokola, le 13 janvier 2018

Le Directeur Général

Christian SCHWARZ



CHAN MAROC 2018

Des jeunes Ponténégrins saluent la victoire des Diables rouges

Après la victoire du onze national, le 16 janvier au Maroc face aux Lions indomptables du Cameroun, 1 à 0, en match de clôture de la première journée du championnat d'Afrique des nations (Chan) réservé aux joueurs locaux, les jeunes de Pointe-Noire l'ont félicité l'encourage d'aller de l'avant.



Des jeunes suivant le match des Diables rouges contre le Cameroun (Adiac)

Très fiers de leur sélection nationale locale, les jeunes de Pointe-Noire qui s'étaient rassemblés devant des écrans dans les rues pour la soutenir ont vivement salué sa victoire, lui demandant de poursuivre dans cet élan. « Nous sommes très fiers de notre équipe nationale pour l'honneur qu'elle nous a fait et à tout le Congo. Sincèrement, après le nul vierge entre l'Angola et le Burkina Faso dans notre poule D, nous attendions la victoire des Diables pour prendre la tête du groupe. Nos frères ont joué sans complexe », a indiqué l'élève Jacques Boumba. De Servais Marthy Mfira, pensionnaire d'une équipe de la deuxième division, a été, quant à lui, surpris de la victoire congolaise. « Je m'attendais à un match nul, parce qu'au début de la rencontre, les Diables rouges jouaient plus en défense qu'en attaque. Dans ces conditions, il est difficile de marquer les buts. Mais le but intervenu à la 73e mn nous a surpris. Nous souhaitons la deuxième victoire des Diables rouges, le samedi, face au Burkina Faso pour passer au deuxième tour de la compétition », a-t-il dit.

Un autre jeune, Enoch Fresnay Miamina, s'est dit très content quoiqu'il n'ait pas vécu le penalty de Junior Makiessé. « J'ai suivi le match, je m'attendais à notre victoire mais je n'ai pas eu le courage de vivre le penalty. Ce sont les ovations des gens qui étaient autour de moi qui m'ont rassuré la réalisation de Makiessé », a-t-il déclaré. Pour le prochain match des Congolais, Enoch Fresnay Miamina demande à l'entraîneur d'améliorer son attaque avant de féliciter les défenseurs et les milieux de terrain qui ont bien joué. Mais les excentrics ont eu des difficultés pour attaquer la surface. « L'avant-centre Engombé et le dossard 13 n'ont pas brillé. Je demande à l'entraîneur de revoir son attaque et de faire un brassage de joueurs de tous les départements lors des prochaines échéances pour donner la chance à tous les joueurs évoluant dans le championnat national d'intégrer un jour l'équipe nationale », a martelé Enoch Miamina.

Charlem Léa Legnoki

MUSIQUE

Le clip « Na Kangami » bientôt dans les bacs

C'est le 26 Janvier que va sortir officiellement le clip « Na Kangami » de Big Tyger, un mois seulement après le single audio.

Belle rage music (BRM), le groupe de Big Tyger, n'a pas lésiné sur les moyens en produisant le clip qui porte aussi les signatures de Big Kloz Baloubeta Bounda, directeur, et de Bob Mass à la production, au mixage et au mastering. Le clip « Na Kangami », produit après « African Woman », prépare la sortie imminente de « Black Viking », un opus de neuf titres.

Paul Christ Moubamou, alias Big Tyger, est un jeune rappeur toujours animé par le souci de satisfaire son public. C'est ce qu'a compris BRM qui ne cesse de le mettre sous les projecteurs en vue d'une renommée nationale d'abord puis internationale ensuite.

Formé à l'école de Teddy Benzo, Big Tyger est en train de suivre les traces de son maître en ayant, cependant, conscience que le chemin menant vers la gloire est encore parsemé d'embûches.

Signalons que dans un passé récent, Big Tyger a participé aux nombreux projets musicaux tels que « Family Games » de Yasika, concept 2015. Sous le label BRM, il va se révéler dans les chansons « All I do is big » avec Teddy Benzo & Sosey en 2015, Dirty Doogie feat Wizzy



L'affiche du clip « Na Kangami » crédit photo « DR »

Wesley (Compilation Belle Rage Music-2015), Congo Viber, feat Mab Strong (2016), Shootas feat Raze Be (2016).

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MOTS FLÉCHÉS N°161

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ABSENCE D'EFFORT	DOUCE FEMELLE	COURBÉE	ANCIEN MOYEN DE TRANSPORT	SA VITRINE EST ALLÉ-CHANTE	HYDROMEL BRETON	LIEU OÙ TROUVER DES ARCHIVES FILMÉES
EMMAIL-LOTER BÉBÉ	PATRONYME	VOLCAN DE SICILE	RELÂCHÉ	CONSIDÉRÉS	DONNA EN EXEMPLE	
APPORT FINANCIER			COMPOSE UN RÔLE			
PÈRE DE MAIGRET				LOCALISA		
				PRIVAS DE SON MORDANT		
ANCIENNE CROÛTE TERRESTRE	ARME DE JET			CABAS		DÉMAR-CHES
		CHEVAUX FAMILIERS			ÉCLAT DE RIRE	
		BOISSONS PARFUMÉES				
PRÉNOM FÉMININ	ALLONGE			COMMUNE DU MORBIHAN		
	INQUIÉTÉE			DES MILLE-PATTES		
		CRIER TEL LE CHEVAL			LUNE INVISIBLE	
		RECRUITÉES			CE N'EST PAS PLEIN SUD	
ÉTAT D'UN MÉDIUM	CHEF SUDISTE		BOÎTES			TÊTE DE LINOTTE
	RAMÈNE À LA VIE		AVANT L'ANNÉE			
				CALIBRER UNE PIÈCE		
				ELLE DIRIGE DES MULETS		
DÉSERT DE SABLE		CASSÉ			ENLÈVE	
FILET DE SIESTE		COBALT AU LABO			PAPI	
			CRIMINEL BIBLIQUE	SECTEUR POSTAL		CUBITUS OU TIBIA
				FIN D'INFINITIF		LE PETIT SE VEUT DISCRET
CHERCHE UN ACCORD				ANCIENNE MONNAIE		IL FAIT PARTIE DE L'ATTRAIL DU GOLFEUR
ASSEMBLÉE				DÉPASSE SA TIMIDITÉ		
		ROISSY OU ORLY				
HÉRITAGE	HUILE DANS LE PÉTROLE			TYPE QUI EST TOUT DÉVOUÉ		
		NEIGES ÉTERNELLES			NE TOMBE PAS D'ACCORD	

SUDOKU N°161

>FACILE

			3	1		4		9
4		1		5	6		2	
5	8		7			6		1
		6			9			4
			6	8	7			
8			2			3		
3	2			5			6	8
	6		1	9		5		2
1	4		6	2				

>MOYEN

				2			1	
			1	4			7	3
3		6	5	8		2		
2	6	8					9	
		7				4		
	4					3	6	2
		3	5	2	1			6
8	5		1	4				
9			7					

>DIFFICILE

	5	9			3	6		
					5	1	2	
	6		3					4
2		6		8				
6	4				2		7	
		4		3			1	
7				8			3	
	9	5	7					
4	6			2			1	

MOTS CROISÉS N°161

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALLEMENT

1. Propre à l'évêque. - 2. Drogue. Qui manquent de couleur. - 3. Cri de victoire. Répète sans cesse. - 4. Fabuliste. Célèbre école. - 5. Ne fait que passer. - 6. Pièce musicale. Jeu de quilles... Entre deux âges. - 7. Sans arrêt. Coutumes. - 8. Tailles hautes. - 9. Vieux moi. Partie de calice. - 10. On n'en trouve pas un en cas de ruine. Bien construit.

>VERTICALEMENT

A. Travailler à étaler. - B. Canard espagnol (El). Né dans les Alpes. Jeu avec des pions. - C. Ce qu'était la taille. Gaz lumineux. - D. Pronom réfléchi. Cinéaste d'origine autrichienne, auteur de *La Rue sans joie*. - E. Mites en terre dans l'espoir d'une récolte. - F. Proposition de prise de contrôle. Étaient traités à la spartiate. - G. Ornés. Plutôt Pie que Pierre. - H. Passage entre deux renforcements. Dialecte chinois. - I. Se jette dans l'océan Arctique. Combats singuliers. - J. Direction. Passée à tabac.

MOTS À MOTS N°161

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① **S O R E** + **D U R E** = **R** | | | | | | | |
- ② **T A P E** + **H I E R** = | | | | **R** | | | |
- ③ **R O U E** + **A M E N** = | | | | | | | **R** |

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°160

M	E	T	E	V	H						
G	U	E	P	A	R	D	S	E	P	E	E
S	T	E	N	O	D	A	C	T	Y	L	O
Q	U	A	R	T	E	T	A	I	R	E	R
L	V	I	N	C	O	R	A	N			
E	M	O	I	E	C	R	U	M	E	C	
A	B	E	R	S	E	T	U	I	E		
U	N	I	R	A	E	T	C	D	A	N	
E	S	C	A	T	H	U	E	E	S		
U	S	E	C	E	T	O	N	R			
T	R	O	P	R	U	S	E	E	S		
B	P	O	U	R	L	E	T	S	S	E	
A	C	C	R	O	S	E	P	T	L		
S	T	O	C	S	A	U	O	R	L		
I	R	A	I	I	N	S	E	C	T	E	
G	R	S	R	O	S	S	E	S	T	E	

SUDOKU N°160

1	3	5	6	4	9	7	2	8
8	4	2	7	3	1	5	9	6
7	6	9	2	5	8	1	3	4
4	8	7	1	9	2	6	5	3
6	9	1	3	7	5	8	4	2
2	5	3	4	8	6	9	7	1
9	2	8	5	6	3	4	1	7
5	1	4	8	2	7	3	6	9
3	7	6	9	1	4	2	8	5

5	6	3	9	2	7	1	8	4
1	9	4	3	8	6	7	5	2
7	8	2	1	4	5	3	9	6
9	5	6	7	3	8	4	2	1
8	2	1	6	9	4	5	7	3
3	4	7	2	5	1	8	6	9
4	7	9	8	6	3	2	1	5
6	3	8	5	1	2	9	4	7
2	1	5	4	7	9	6	3	8

MOTS CROISÉS N°160

M	O	N	E	G	A	S	O	U	E
A	N	I	M	A	L	E	S	U	
R	U	M	E	N	T	S	A	R	
C	E	T	B	E	I	G	E		
H	O	S	T	I	E	D	E		
E	R	E	C	R	I	E	R	A	
P	E	P	I	E	R	E	G		
I	S	A	R	T	E	E	R		
E	T	R	E	S	S	E	V	E	
D	E	T	R	O	I	T	U	S	

MOTS À MOTS N°160

1/ ÉGALISER - 2/ STRATÈGE - 3/ CONFRÈRE.

CHAN MAROC 2018

Congo-Burkina Faso samedi soir

Dans le cadre de la deuxième journée de la phase de poules de la 5^e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan), les Diabes rouges du Congo seront aux prises avec les Etalons du Burkina Faso le 20 janvier.

Premiers du groupe D avec trois points après leur victoire sur le Cameroun (1-0), les Congolais peuvent déjà obtenir la qualification en quarts de finale en cas de victoire face aux Burkinabè. Mais rien n'est joué d'avance. Les Etalons n'ont qu'un point. Ce match est déterminant pour eux, puisqu'il est question de garder intactes leurs chances de qualification. La rencontre sera âprement disputée. Du côté congolais, Moïse Nkounkou, sorti sur blessure à la 12^e mn face au Cameroun, est forfait. « Ce n'est pas sûr qu'il revienne avant la fin de la compétition », souligne une source proche de la Fédération congolaise de football (Fécofoot). C'est le deuxième forfait après celui de Béranger Itoua.

Par ailleurs, la Fécofoot a publié un communiqué démentant les informations qui circulent sur les réseaux sociaux, particulièrement sur «Brazza News» disant que « Les Diabes rouges A', actuellement au Maroc, sont abandonnés sans primes, sans rien et crèvent de faim à Agadir ». Rien de tout cela n'est vrai, a indiqué le chargé des médias de la Fédération, Emmanuel Kaba. « Les Diabes rouges ne peuvent pas crever de faim d'autant plus qu'en compétition groupée, comme cette phase finale du Chan, la Confédération africaine de football et le pays organisateur prennent en charge toutes les équipes qualifiées », a-t-il expliqué. Quant à l'histoire des primes, elle est une fois de plus une invention, selon Emmanuel Kaba, qui a précisé que le gouvernement a joué sa partition à ce sujet. Le chargé des médias de la Fécofoot appelle ces internautes à poster les messages de soutien aux Diabes rouges au lieu de susciter des polémiques inutiles.

Rominique Makaya

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France (Ligue 1)

Ligue 1, 21^e journée

Prince Oniangue était titulaire lors du succès d'Angers sur Troyes (3-1). Préservé dimanche contre Lyon, il a été remplacé à la 62^e, alors que le score était de 2-0. S'il ne semble pas avoir un match entier dans les jambes, après une première partie de saison blanche à Wolverhampton, le capitaine des Diabes rouges commence à trouver sa place à la pointe droite du milieu à trois angevin (vingt-six ballons joués, dix gagnés, dix perdus, deux tirs dont un cadré, un centre). Un duel perdu à la 51^e face à Samassa. Enorme raclée (historique ?) pour Dijon, qui prend huit pions au Parc des Princes (0-8). Si Arnold Bouka Moutou était absent du groupe, Eden Massouema était sur le banc au coup d'envoi. Le jeune milieu de terrain a fait ses premiers pas à la 62^e. Un « dépuclage » forcément délicat face au rouleur presseur parisien : treize ballons joués, un gagné et sept perdus. Sans Morgan Poaty, absent du groupe, Montpellier prend un point à Amiens (1-1). Sans Alan Dzabana, non retenu, Lyon s'impose à Guingamp (0-2). Titulaire sur la pelouse de Toulouse (1-1), Jules Iloki a été rem-



Premiers pas délicats pour Eden Massouema, ici avec le Brésilien Neymar (Christophe Simon/AFP)



Prince Oniangue a livré une bonne prestation avant de céder sa place à l'heure de jeu (Jean-François Monier/AFP)

placé à la 45^e après une mi-temps perdue : dix ballons, deux gagnés, sept

Camille Delourme

BRIN D'HISTOIRE

Les hommes de caractère

Par caractère ici, l'on peut comprendre les traits de quelqu'un qui agit en conscience, sans influence des faits de foule ou influence de mode de la foule enragée, enflammée et majoritaire. L'homme de caractère obéit à son libre arbitre, se distingue du calculateur et se confond à l'homme altruiste. Le président Denis Sassou N'Guesso, sous des allures débonnaires, est l'exemple archétypal d'un homme de caractère. Son « J'assume », à la Conférence nationale souveraine, reste un morceau flamboyant de bravoure transcendante, dans un contexte imprécatoire et blasphématoire, exhalant la haine. Son parcours politique n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Mais, il tient toujours la barre, même dans la houle.

L'histoire est l'œuvre des hommes par leur travail et non le bruit des oiseaux ou la chute d'un arbre. Les faits qui n'impactent pas la vie des hommes ne rencontrent pas la destinée historique. L'histoire étant essentiellement une activité humaine, l'oubli est souvent l'une de ses maladies chroniques majeures. L'oubli peut être volontaire comme celui du courageux chasseur qui méconnaît l'audace du buffle. L'histoire est l'œuvre des survivants et des vainqueurs.

Pour construire la saine mémoire d'un pays, il est utile de restituer pour le bien des générations présentes et futures, quelques actes dignes de mémoire pour établir une fondation plus sûre de la nation en train de se construire pour qu'elle s'alimente à la source de la vertu. Je ne reviendrais pas sur le cas emblématique de Jacques Opangault ; quelques autres noms ayant fait preuve de courage et parfois de loyauté. Pendant ses obsèques, tout a été dit sur le parcours de Jérôme

Ollandet, décédé en France dans la nuit du 10 au 11 décembre 2017. En 1978, le Bac est proclamé, alors qu'il est directeur des examens et concours, il refuse de publier une liste imposée par un élément du CMP (Comité militaire du parti). Il est relevé de son poste et sanctionné. Professeur certifié de lycée de son état, il est rétrogradé professeur de collège et choisit d'aller enseigner à Lékana. De ce point de vue, Jérôme Ollandet incarne l'art de dire non devant la puissance de l'Etat, lorsqu'on a raison, au regard de l'éthique et de la déontologie professionnelle. Son décès me donne l'occasion de rappeler quelques faits d'armes de certains de nos compatriotes de cette trempe.

Quelques années avant, en 1972, condamné à mort par la Cour martiale, Bongou Camille avoue avoir pris part au coup d'Etat du 22 février de cette année-là. Il rejette le geste de clémence du président Marien Ngouabi, estimant que si son camp avait gagné, il ne sait pas s'il allait suffisamment peser pour que les vaincus ne soient pas condamnés à mort. D'autres condamnés ont déclaré avoir été manipulés par le lieutenant Ange Diawara, lui ne s'est pas dégonflé et a préféré assumer son acte. Les éléments de gauche du parti obtiennent de Marien Ngouabi la grâce présidentielle pour les conjurés. En acceptant de siéger au comité central du PCT après le mouvement du 5 février 1979 et siégeant comme membre du bureau politique et secrétaire général, devenant de fait n°2 du régime, il n'hésite pas à quitter la direction du parti en 1989. C'est à la faveur du congrès d'ouverture qu'il revient au PCT et siégeant comme simple membre d'un comité central de plus de quatre cents personnes.

En 1991, pendant que les caciques tissaient des amitiés de reconversion politique dans la salle des

congrès à la Conférence nationale souveraine, Grégoire Lefouoba sortit du bois, avec une candeur idéale, se jeta dans l'arène, presque seul avec pour armes: son cerveau, son verbe et son courage pour défendre le président Denis Sassou N'Guesso et le PCT. À l'époque des faits, il n'était pas dirigeant au niveau de la jeunesse, encore moins au parti...Ce qui lui a valu la haute estime de la population avec le pseudonyme de « Mwana Mboka ». Des années après, lorsque le Premier ministre le suspend le 24 juillet 2017, une semaine après, il remet la voiture de fonction sans qu'il n'ait été interpellé. Ce qui est rare, ces temps-ci.

Un trait commun à tous ces hommes: même en disgrâce, pas de déclarations intempestives, pas critiques ni en public et en privé, de leur ancien patron. C'est le propre des hommes au caractère trempé. Hélas, dans notre pays, ces hommes sont rares alors que les hypocrites et sans caractère, doublés d'un opportunisme rédhibitoire, écument la direction du pays. Dans les situations d'incertitude politique, il est de bon ton de s'allier aux hommes de caractère et non aux hypocrites qui acceptent tout, pourvu qu'ils se servent de leur position pour s'enrichir au détriment de la société.

« Les hommes de caractère sont souvent enclins à défendre un chef en difficulté par rapport aux marionnettes, espèce de guignols... qui habitués à être guidés par le but ultime de l'intérêt personnel, peuvent devant la furie du peuple, sacrifier le chef pour prendre sa place et continuer ». Sous d'autres cieus, le moi est haïssable. Je ne parlerai donc pas de moi ici. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumumu